



PO Box 240, Apia, Samoa  
E : [sprep@sprep.org](mailto:sprep@sprep.org)  
T: +685 21929  
F: +685 20231  
W : [www.sprep.org](http://www.sprep.org)



« L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures. »

## Vingt-sixième Conférence du PROE

Alofi, Niue

19 – 21 September 2016

### Point 9.4.3 de l'ordre du jour : Services d'appui à la collecte d'informations sur la surveillance environnementale

#### Objectif

1. Communiquer une mise au point concernant les services d'appui aux données de surveillance environnementale fournis par le PROE aux Membres, et solliciter l'approbation du maintien des services d'appui aux données de surveillance environnementale.

#### Contexte

2. Le PROE soutient ses Membres afin qu'ils rassemblent, stockent et accèdent aux données de surveillance environnementale régionales et nationales par le biais des plateformes suivantes :
  - a. Ressources environnementales régionales – le Réseau d'informations sur l'environnement du Pacifique (RIEP) et le catalogue de ressources d'information en ligne, <https://www.sprep.org/pacific-environment-information-network/pein>.
  - b. Planification spatiale – base de données en ligne des *Environmental Spatial Information Services* (ESIS, Services de données spatiales sur l'environnement) et son service de cartes, <http://gis.sprep.org/> ;
  - c. Portail sur les aires protégées des îles du Pacifique (PIPAP), et outil intégré de suivi des données sur les aires protégées, <https://www.sprep.org/pipap/pipap-home> ;
  - d. Base de donnée du BIOPAMA RISS intégrée au PIPAP sur la gestion de la biodiversité et des aires protégées, <http://pipap.sprep.org/> ;
  - e. Suivi des espèces menacées – Base de données sur la recherche et le suivi des tortues marines (TREDS), <https://www.sprep.org/thetreds> ;
  - f. Informations sur le changement climatique dans la région Pacifique – Portail océanien du changement climatique (PCCP), <http://www.pacificclimatechange.net/>.
  - g. Bases de données sur place, disponibles hors ligne :
    - i. Indicateurs minima du développement national– IMDN, PROE
    - ii. Gestion des déchets et lutte contre la pollution – bases de données sur l'amiante et sur la pollution marine des navires de pêche
    - iii. Éradication des espèces envahissantes non indigènes
3. Les services de gestion des données fournis via diverses plateformes ont été coordonnés et effectués grâce à de nombreux membres du personnel de toutes les divisions, avec l'aide technique de nos propres informaticiens et d'organisations partenaires.

## Questions et approche proposée pour le maintien des services d'appui aux données de surveillance environnementale

4. Lors de la 23<sup>e</sup> Réunion du PROE, qui s'est déroulée à Nouméa en 2012, les Membres ont appelé à « ... l'élaboration d'un cadre de travail de suivi et de rapports sur l'environnement, comprenant une base de données commune développée pour faciliter les rapports et la gestion... ». Sous l'égide du Plan stratégique de 2011-2015, ceci a permis aux divisions EMG et BEM à développer les ESIS et le PIPA, lancés en 2014.
5. Les services d'appui aux données de surveillance environnementale fournis par le PROE aident les Membres à comprendre les progrès réalisés au niveau des objectifs nationaux et régionaux, entrepris dans le cadre d'accords internationaux tels que la CDB, la CCNUCC et de nombreux autres AME, ainsi que les ODD et Samoa, la voie à suivre.
6. En ce qui concerne les données spatiales environnementales et les données sur les aires protégées, la division EMG compte maintenir son soutien, en collaboration avec d'autres divisions pour leur expertise. Cela inclut :
  - i. le soutien au développement de Rapports nationaux sur l'état de l'environnement et de Stratégies nationales de gestion environnementale ;
  - ii. des mises au point sur les engagements en matière d'aires protégées nationales ;
  - iii. l'amélioration de l'accès aux données spatiales et aux informations cartographiques ;  
et
  - iv. la facilitation des services de soutien des décisions fournis par le PROE à ses Membres en matière de suivi et de gestion de l'environnement.

### Recommandation

7. La Conférence est invitée à :
  - **prendre note** des services de gestion des données environnementales fournis aux Membres par le biais des diverses plateformes indiquées plus haut ;
  - **valider** les efforts du PROE visant à continuer à travailler avec ses Membres en vue de rassembler, de stocker et de gérer des données environnementales ; et
  - **entreprendre** de faciliter, par le biais d'accords de partage de données appropriés, l'accès aux données afin de déterminer des informations de référence et de permettre la mise à jour des données actuelles.